

RÉSUMÉ

1. Le Panama a une économie de petite taille, relativement ouverte, qui dépend largement des services, en particulier ceux liés au commerce extérieur, puisque, grâce au canal de Panama et au développement des zones franches, il est l'un des centres de distribution et de réexportation de marchandises les plus importants du monde. Cela explique pourquoi, en 2019, l'ensemble des exportations et importations de marchandises et de services équivalaient à 82% du PIB. Les services ont représenté 70% du PIB au cours de la période considérée. En 2020, les services les plus importants ont été les suivants: le commerce de gros et de détail; les transports, l'entreposage et les communications; l'intermédiation financière; et les services immobiliers, les services fournis aux entreprises et les services de location. Tous ces services sont, d'une manière ou d'une autre, liés au commerce international. La structure du commerce des marchandises du Panama est particulière: il faut distinguer le commerce du territoire douanier panaméen à proprement parler, et les échanges commerciaux réalisés par le biais de la Zone franche de Colón, par laquelle transitent les trois quarts de la valeur des échanges totaux de marchandises. Pendant la période à l'examen, le type de marchandises exportées par le Panama a enregistré une importante évolution. Jusqu'en 2018, les exportations de marchandises étaient dominées par les produits agricoles et alimentaires mais, depuis 2019, les exportations de produits des industries extractives (plus précisément le cuivre), auparavant inexistantes, ont fait leur apparition et ont représenté 56% du total des exportations de marchandises en 2020. Cela s'explique par la mise en exploitation d'une mine de cuivre sur le territoire panaméen en 2019.

2. L'économie panaméenne a connu une croissance rapide entre 2013 et 2017 mais, à partir de 2018, elle est entrée dans une phase de croissance moindre, la dynamique engendrée par les travaux d'élargissement du canal de Panama s'étant essoufflée. Après cette période d'expansion, l'économie du Panama s'est fortement contractée en 2020, à savoir de 17,9%, en raison des effets de la pandémie de COVID-19. L'activité économique a continué d'être affectée par la pandémie au cours des premiers mois de 2021, avec une contraction du PIB réel de 8,5%. Pendant la majeure partie de la période considérée, le principal moteur de la croissance économique a été la demande intérieure, en particulier la formation brute de capital fixe. En 2020 et 2021, les autorités ont mis en œuvre une série de mesures dans les domaines budgétaire, fiscal, monétaire et financier pour atténuer les effets de la pandémie.

3. C'est le dollar des États-Unis qui a cours légal au Panama; le pays ne dispose donc pas d'instruments de politique monétaire. Il n'a pas de banque centrale à proprement parler qui exerce des fonctions comme l'émission de monnaie, l'administration des réserves bancaires, la réglementation du crédit ou encore l'octroi de prêts en dernier ressort. La parité du taux de change nominal dollar/monnaie nationale (le balboa) est maintenue. Les taux d'intérêt nationaux et la masse monétaire sont déterminés par les forces du marché et influencés par les taux d'intérêt internationaux et par la politique monétaire adoptée par la Réserve fédérale des États-Unis. Il n'existe pas de mécanismes de contrôle des taux d'intérêt, ni de taux de réserves obligatoires sur les dépôts bancaires, ni de restrictions relatives aux flux de capitaux depuis ou vers le système bancaire. Au cours de la période à l'examen, les taux d'intérêt ont été relativement stables, en raison principalement des liquidités découlant des flux de capitaux internationaux, sous la forme d'investissements étrangers directs (IED) pendant les premières années de la période considérée, et de prêts à la suite de la crise sanitaire.

4. En l'absence de politique monétaire proprement dite, la politique budgétaire revêt une importance capitale comme instrument de gestion macroéconomique. Ainsi, toute variation du taux de change réel doit être compensée par des politiques budgétaires ou d'autres politiques ayant un effet sur le niveau des prix. Depuis 2008, le Panama applique une règle budgétaire selon laquelle le pourcentage de la dette nette par rapport au PIB ne doit pas dépasser 40%. Cet objectif a été renforcé en 2018; toutefois, à la suite de la pandémie, il a été reformulé de manière à autoriser des déficits budgétaires plus élevés jusqu'en 2025. Malgré la règle budgétaire, en raison de l'augmentation des dépenses, principalement des dépenses en biens d'équipement, les finances publiques ont affiché un solde déficitaire tout au long de la période considérée, dépassant les limites prévues par la loi presque tous les ans. En 2020, le déficit a considérablement augmenté en raison de la diminution des recettes et de l'augmentation des dépenses liées à la pandémie. L'objectif premier de la politique budgétaire reste d'accroître les recettes. Le ratio dette publique/PIB a augmenté au cours de la période considérée, pour atteindre plus de 69% en 2020. Compte tenu de l'absence de risque de change, la dette panaméenne peut être placée sur les marchés internationaux

à des taux relativement bas. Cela a facilité la mise en œuvre des mesures adoptées pour contrer les effets négatifs de la pandémie.

5. Le compte courant de la balance des paiements panaméenne a été déficitaire pendant la période allant de 2013 à 2019; ce déficit reflète principalement le déséquilibre de la balance du commerce des marchandises et il a été financé par l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, qui résulte principalement des flux d'IED. En 2020, en raison de la forte baisse des importations de marchandises et de services causée par la pandémie, qui a été plus importante que la baisse des exportations, le compte courant a enregistré un excédent de plus de 1 200 millions d'USD. La détérioration de la situation budgétaire et de la balance des paiements a conduit le Panama à demander une aide financière au FMI, dans un premier temps pour répondre aux besoins immédiats liés à sa balance des paiements, puis, en 2021, pour se prémunir contre des chocs extérieurs extrêmes.

6. L'objectif de la politique commerciale du Panama est d'améliorer les résultats des exportations de marchandises et de services, ainsi que d'attirer les investissements étrangers. La stratégie de promotion des exportations vise à améliorer la qualité des exportations, à tirer parti des accords commerciaux et à accéder à de nouveaux marchés. En 2020 et 2021, deux nouveaux régimes spéciaux ont été créés pour attirer davantage d'investissements étrangers dans les activités agricoles et dans les services nécessaires au soutien du secteur manufacturier (Régime spécial EMMA). En outre, l'investissement continue d'être encouragé dans les secteurs traditionnellement bénéficiaires, en offrant de nouvelles mesures d'incitations, en facilitant l'accès à la résidence permanente et en maintenant la stabilité juridique. Les zones franches et les régimes connexes sont des éléments centraux de la politique du Panama en matière de commerce extérieur et d'investissement; ces régimes devraient contribuer à la diversification de l'économie et à une plus grande intégration du pays dans les chaînes de valeur internationales.

7. Le Panama est Membre de l'OMC depuis 1997. Il accorde au moins le traitement de la nation la plus favorisée (NPF) à tous ses partenaires commerciaux. Le système multilatéral revêt une grande importance pour le pays, dont l'économie est fortement tributaire des activités liées au commerce international; il plaide donc pour un système commercial multilatéral inclusif et fondé sur des règles. En 2015, le Panama a ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges et depuis 2017, il accorde un traitement préférentiel aux services et fournisseurs de services des pays les moins avancés (PMA). Le pays soutient les négociations sur les services et les initiatives visant à éliminer les distorsions dans l'agriculture et la pêche; il participe également aux discussions sur les nouvelles questions liées au commerce. Depuis le précédent examen, effectué en 2014, le Panama a régulièrement notifié ses mesures commerciales et connexes. En ce qui concerne le règlement des différends, depuis 2014, le Panama n'a pas été impliqué dans des différends en tant que plaignant, mais une procédure a été engagée à son encontre.

8. Le pays participe à plusieurs accords commerciaux, y compris le Marché commun centraméricain (MCCA) et l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI). Six accords commerciaux sont entrés en vigueur pendant la période à l'examen: avec l'Association européenne de libre-échange (AELE) en 2014; avec le Mexique en 2015; avec Trinité-et-Tobago en 2016; avec Israël en 2020; et avec la République de Corée et le Royaume-Uni en 2021.

9. Le Panama accorde le traitement national aux investissements étrangers, qui ne nécessitent ni autorisation ni enregistrement. Il n'existe aucune restriction au rapatriement des capitaux investis ou au transfert des dividendes, des intérêts et des autres bénéfices à l'étranger. Toutefois, les transferts de fonds, à l'exception des dividendes rapatriés, sont généralement soumis à une retenue fiscale. Le Panama encourage l'emploi de ressortissants nationaux dans les entreprises établies dans le pays.

10. Bien que son régime d'investissement soit fondamentalement ouvert, le Panama applique certaines restrictions à l'investissement. Les investissements nationaux et étrangers sont interdits dans la transmission d'électricité et les services postaux, deux activités pour lesquelles il existe un monopole d'État. Les investissements privés ne sont pas non plus autorisés dans les gisements de sel et les salines, car ils sont la propriété de l'État et leur exploitation nécessite une concession. Les investissements étrangers restent interdits dans les médias et le commerce de détail, avec quelques exceptions dans le secteur du tourisme, et les étrangers ne sont pas autorisés à acheter des terrains dans certaines régions du pays. Les IDE sont également limités dans le transport aérien et routier, ainsi que dans les services de radio et de télévision en clair.

11. Les procédures d'importation et d'exportation n'ont pas beaucoup évolué pendant la période à l'examen. Le recours à un courtier en douane est toujours nécessaire pour les importations, mais il est facultatif pour les exportations et les réexportations. Le guichet unique du commerce extérieur, un bureau où sont effectuées différentes formalités, ne peut être utilisé que pour les procédures d'exportation (et de réexportation). La procédure d'évaluation des marchandises n'a pas non plus évolué au cours de la période considérée. Le Panama utilise principalement la valeur transactionnelle.

12. Depuis 2018, le Panama utilise, sous réserve de certaines exceptions, le tarif d'importation centraméricain, qui est basé sur le Système harmonisé (SH) de 2017. Le pays utilise des droits *ad valorem* pour 99,7% de son tarif douanier. Au cours de la période 2013-2021, la moyenne simple des droits NPF appliqués est tombée de 7,6% à 6,9%, en raison de l'augmentation de la proportion de lignes tarifaires en franchise de droits, qui est passée de 34,5% à 45,5%. Il s'agit de l'une des principales évolutions concernant le tarif douanier au cours de la période considérée. Le droit moyen appliqué aux produits agricoles (définition de l'OMC), qui est passé de 13,7% en 2013 à 15,3% en 2021, reste nettement supérieur au droit moyen appliqué aux produits non agricoles (5,3%). Le Panama a consolidé l'ensemble de son tarif douanier à des taux qui vont de 0% à 260%. Outre les droits de douane, les produits importés, comme les produits nationaux, sont soumis aux impôts indirects en vigueur, ainsi qu'à la redevance administrative pour services douaniers (TASA).

13. Comme en 2014, le Panama continue d'octroyer des concessions tarifaires pour promouvoir différents secteurs de l'économie, ainsi que dans le cadre de certains régimes douaniers spéciaux, tels que les zones franches et autres programmes de soutien aux exportations, aux investissements et aux magasins hors taxes. En outre, le Conseil des ministres peut établir d'autres réductions ou des exemptions du paiement des droits de douane. Ainsi, en 2020, suite à la pandémie, le Panama a supprimé ou réduit temporairement les droits de douane visant certains désinfectants, le matériel de protection et l'oxygène.

14. Le Panama peut imposer des restrictions, des contrôles ou des prohibitions à l'importation ou à l'exportation pour, entre autres choses, préserver l'environnement, la santé des personnes et des animaux, les végétaux et la sécurité; ou dans le cas des produits de première nécessité, lorsqu'il y a une pénurie de ces produits, ou encore dans le cas des produits déterminés par le pouvoir exécutif en fonction des intérêts économiques du pays. À l'exception de la prohibition à l'exportation d'un bois tropical, le cocobolo, il n'y a pas eu de modification des marchandises soumises à ces mesures depuis le dernier examen.

15. Le Panama n'a pas souvent recours aux mesures antidumping et/ou compensatoires. Au cours de la période considérée, il n'a ouvert aucune enquête en matière de dumping ni appliqué de mesure, et n'a pas non plus ouvert d'enquête ni imposé de mesures compensatoires. Dans le cadre du présent examen, les autorités ont indiqué que la législation régissant ces mesures n'avait pas été modifiée depuis 2014. S'agissant des sauvegardes, le Panama a ouvert une enquête en 2019, qui a été abandonnée. Par ailleurs, le pays peut imposer des mesures de sauvegarde bilatérales et spéciales négociées dans le cadre d'accords commerciaux. À cet égard, il a ouvert plusieurs enquêtes qui ont abouti à l'imposition de mesures de sauvegarde sur certains produits agricoles (viande bovine, autres fromages, yaourts, lait entier en poudre et beurre). Au cours de la période 2014-2020, le Panama n'a pas invoqué la clause spéciale de sauvegarde en matière agricole de l'OMC. En 2018, le Panama a adopté des mesures temporaires visant à contrôler la commercialisation de viande bovine en provenance du Nicaragua et du Costa Rica.

16. La promotion des exportations reste l'un des piliers de la politique commerciale panaméenne. Le Panama a demandé à l'OMC la prorogation du délai pour l'élimination des subventions à l'exportation accordées dans le cadre des programmes des zones industrielles d'exportation (ZIE) et du Registre officiel de l'industrie nationale (ROIN). Le Panama a maintenu ces subventions jusqu'au 31 décembre 2015 et a notifié les mesures qu'il avait adoptées pour les supprimer. En outre, le pays continue d'appliquer divers programmes de soutien des exportations, dont différents régimes douaniers (régimes de ristourne des droits de douane, de reconstitution des stocks en franchise douanière et d'admission temporaire), différents types de zones économiques spéciales (zones franches, zone franche de Colón et zone économique spéciale Panama-Pacifique) et d'autres programmes d'incitations fiscales. En général, le Panama n'applique pas de taxes, d'impositions ou de prélèvements à l'exportation, sauf pour le bois transformé provenant de forêts naturelles, qui est assujéti à un prélèvement de 1% de la valeur f.a.b. Comme en 2014, le Panama n'a pas de programmes officiels de financement, d'assurance et de garantie à l'exportation.

17. Outre les incitations visant à promouvoir les exportations, le Panama accorde des incitations horizontales par le biais des différents régimes spéciaux comme les zones spéciales, les sièges de sociétés multinationales (SEM), le régime spécial EMMA et la Cité du savoir, afin d'encourager les investissements, de stimuler la production et de promouvoir la création d'emplois et le transfert de technologies et de connaissances. Il accorde également des incitations qui ciblent des secteurs et/ou des provinces spécifiques. La plupart des incitations sectorielles n'ont pas fondamentalement évolué depuis le dernier examen du Panama, réalisé en 2014, et sont toujours destinées, entre autres choses, à stimuler la production de bananes, la reforestation, les industries extractives, les énergies renouvelables, l'industrie cinématographique et audiovisuelle, les centres d'appels, le tourisme, la construction et l'industrie navale.

18. L'objectif de la politique de normalisation du pays est d'élaborer les spécifications techniques qui sont utilisées, de manière volontaire, comme référence pour améliorer la qualité et la sécurité de toute activité technologique, scientifique, industrielle ou de services. Les procédures d'élaboration des règlements techniques n'ont pas sensiblement changé depuis 2014. Ils sont habituellement révisés tous les cinq ans ou lorsqu'une demande de révision est présentée. Un seul des règlements techniques notifiés par le Panama a fait l'objet d'une préoccupation commerciale spécifique soulevée au Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC.

19. Pendant la période considérée, le Panama a adopté le Règlement centraméricain sur les mesures et procédures sanitaires et phytosanitaires. En conséquence, et afin d'harmoniser ses mesures avec celles en vigueur dans la région, le pays a apporté quelques modifications à son système de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). Il maintient des contrôles stricts aux frontières pour protéger la santé des animaux et préserver les végétaux, et ainsi continuer à développer son secteur agricole. Pendant la période à l'examen, les Membres de l'OMC ont contesté cinq des mesures phytosanitaires et zoosanitaires notifiées par le Panama. Une de ces mesures a donné lieu à une plainte présentée à l'encontre du Panama dans le cadre du système de règlement des différends.

20. Le régime de concurrence du Panama n'a pas connu de changement notable depuis 2014. Il s'applique à toutes les activités menées au Panama, ainsi qu'à l'étranger, dès lors qu'elles affectent la concurrence sur le marché panaméen. Les activités exclues du régime de concurrence sont celles exercées par l'État, à savoir celles qui font l'objet d'un monopole d'État (la fourniture d'électricité et les services postaux) ou qui ne font pas l'objet d'une concession, comme les activités liées au canal de Panama et celles qui donnent lieu à des paris. Les réglementations sectorielles pour les marchés de l'électricité et des télécommunications comprennent également des dispositions relatives à la concurrence. Pendant la période considérée, le Panama a continué de réglementer les prix de l'essence et du diesel, et à partir de 2014, il a commencé à réglementer le prix des bouteilles pour gaz de pétrole liquéfié et le prix des produits du panier de base. En 2020, le prix de vente des produits de première nécessité a également été réglementé en pleine pandémie.

21. Le régime des marchés publics est utilisé dans toutes les entités et entreprises publiques, à l'exception de l'Autorité du canal de Panama (ACP) et de la Caisse de sécurité sociale, qui ont leurs propres régimes de marchés publics. Les étrangers peuvent participer aux processus de passation des marchés publics au Panama et ils bénéficient du même traitement que les ressortissants nationaux, à condition qu'ils ne soient pas originaires d'un État qui impose des restrictions discriminatoires au Panama. Depuis 2014, le système de passation des marchés publics a fait l'objet de diverses modifications, notamment l'adoption de nouvelles méthodes et valeurs de seuil en matière de passation des marchés, ainsi que de préférences; la bureaucratie liée au mécanisme de passation des marchés a été allégée; et les achats sociaux et responsables du point de vue environnemental ont été promus. Les achats publics s'effectuent de manière décentralisée. Le système d'achats de l'APC a également été modifié au cours de la période considérée, notamment en ce qui concerne les méthodes et valeurs de seuil en matière de passation des marchés. Le Panama a le statut d'observateur auprès du Comité des marchés publics.

22. Pendant la période 2014-2021, les prescriptions et les conditions relatives à la protection des droits de propriété intellectuelle au Panama n'ont pas fait l'objet de modifications importantes. Au cours de cette période, seuls quelques brevets ont été accordés à des résidents, ce qui pourrait signifier que le niveau d'invention est bas, malgré les incitations mises en place par le Panama pour promouvoir la R&D, telles que la Cité du savoir. En revanche, le nombre de demandes d'enregistrement de marques présentées par des résidents est élevé, ce qui signifie que le commerce est une activité très importante au Panama.

23. Malgré sa faible contribution au PIB (2,4% en 2020), le secteur agricole est très important pour le développement socioéconomique du Panama, dans la mesure où il absorbe plus de 14% de la main-d'œuvre des zones rurales. Par conséquent, outre le tarif douanier, le Panama utilise d'autres mesures commerciales pour protéger ou promouvoir l'agriculture et l'élevage, telles que les contrôles phytosanitaires et zoosanitaires, les mesures de sauvegarde, les prix de compensation, les programmes de promotion des exportations, les mesures d'aide à la commercialisation et d'autres programmes et projets mis en œuvre par les entités responsables du secteur. Le droit moyen appliqué visant les produits agricoles (définition de l'OMC) était de 15,2% en 2021, et il reste considérablement supérieur aux droits moyens appliqués visant les produits non agricoles (5,3% en 2021). Le Panama utilise des contingents tarifaires pour divers produits agricoles (riz, viande de porc, viande de volaille, pommes de terre, produits laitiers, haricots et tomates), qui sont attribués au moyen de licences d'importation non automatiques. Le taux d'utilisation des contingents varie considérablement selon les produits, pour certains il était presque de 100% (viande de porc et tomates) alors que pour d'autres il était nul (haricots). Pendant la période 2014-2020, le Panama n'a pas accordé de subventions à l'exportation des produits agricoles. Néanmoins, une série de programmes d'incitation a été mise en œuvre, notamment le Certificat de promotion des exportations de produits agricoles (CEFA) et le Programme de promotion et de modernisation agricole et agro-industrielle (PROMAGRO) afin de promouvoir les exportations agricoles; l'utilisation de ces programmes a été limitée à quelques produits seulement, de sorte que leur incidence n'a pas été significative. Par l'intermédiaire de la Banque de développement agricole (BDA), une banque d'État de développement, le secteur agricole a accès au crédit à des taux d'intérêt préférentiels; de même, le développement du secteur agricole est l'un des principaux objectifs de la Banque nationale du Panama (BNP).

24. Depuis le précédent examen en 2014, le Panama a diversifié son bouquet énergétique, en accordant des incitations à l'utilisation de sources propres et renouvelables, afin de réduire les effets du changement climatique et sa dépendance aux combustibles fossiles importés. Les investissements privés nationaux et étrangers dans la production, la distribution et la commercialisation de l'électricité sont autorisés. Les étrangers peuvent avoir une participation majoritaire dans l'une quelconque de ces activités. La transmission reste contrôlée par l'État et celui-ci participe également aux autres activités du secteur de l'électricité. Le Panama a continué à subventionner les tarifs de l'électricité pour les consommateurs et à maintenir des subventions croisées pour financer la consommation de subsistance; en outre, certains clients ont obtenu des réductions supplémentaires en raison de la pandémie.

25. Le secteur des services est le plus important au Panama, notamment les services financiers et les services liés au commerce. Les activités d'intermédiation financière ont contribué à 7,5% du PIB et à 2,5% de l'emploi en 2020. Au 31 juillet 2021, le secteur bancaire comptait 68 banques (92 en 2013), dont 2 étaient des banques officielles, 40 détenaient une licence générale, 16 détenaient une licence internationale et 10 détenaient une licence de représentation. La majorité étaient des banques à capitaux étrangers. Le secteur bancaire a continué de faire preuve de solidité et d'afficher des niveaux de capitalisation et de liquidité élevés au cours de la période considérée, malgré les effets négatifs de la pandémie de COVID-19. Cela est dû à l'application stricte des règles prudentielles. En juin 2021, le ratio de fonds propres du secteur bancaire était de 16,2%, ce qui est bien supérieur au minimum réglementaire de 8%. Les autorités considèrent que les exigences prudentielles strictes sont particulièrement pertinentes compte tenu de l'absence de banque centrale et de système de garantie des dépôts. Pour contrer les effets négatifs de la pandémie, le pays a établi, à partir du 1er mars 2020, un moratoire sur les prêts accordés par les banques, les coopératives et les sociétés de financement, tant publiques que privées, jusqu'au 31 décembre 2020. Depuis lors, le moratoire a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2021.

26. S'agissant des services de télécommunications, comme dans le cas des services de transport, le Panama est devenu beaucoup plus important au niveau régional, puisqu'il est le centre de connexion du réseau régional et international de fibre optique. Pendant la période considérée, le principal changement sur le marché des télécommunications a été une augmentation de la concentration: deux entreprises ont été achetées par une nouvelle société qui est devenue le principal fournisseur. Le Panama continue de restreindre l'accès au marché de la téléphonie mobile en limitant le nombre d'opérateurs.

27. Le Panama est une importante plaque tournante pour les opérations de transbordement aérien et portuaire et est devenu un centre logistique pour le commerce régional et mondial. L'aéroport international de Tocumen, géré par l'État, est une plate-forme de correspondance pour les vols de

la région et il est le centre régional de l'un des chefs de file mondiaux des services de distribution. Dans le secteur portuaire, en raison du canal de Panama, les opérations de transbordement sont prépondérantes: en 2020, 9 conteneurs sur 10 passant par le Panama ont fait l'objet d'opérations de transbordement. 2,3% du commerce maritime mondial transite par le canal de Panama. De ce fait, la vente de combustibles pour le transport maritime est devenue une activité importante pour le pays. Les recettes du canal constituent une part importante des recettes non fiscales totales du Panama (75,1% en 2020). En 2020, la contribution directe du canal au PIB s'est élevé à 3,5%, et en tenant compte des contributions indirectes, elle atteignait 5,2%.

28. En ce qui concerne le transport maritime, le Guichet unique maritime du Panama a été mis en place en 2017 pour améliorer l'efficacité des opérations portuaires. Bien qu'en 2015 le Panama ait supprimé la restriction à la participation étrangère à la fourniture de services maritimes de mise à l'eau et d'approvisionnement, il est possible depuis 2017 de limiter le nombre de licences délivrées pour la fourniture de services portuaires, y compris la mise à l'eau et l'approvisionnement. Le Panama a le plus grand registre maritime du monde, car il propose des procédures d'enregistrement souples et des remises. Il propose également des incitations aux chantiers navals, ainsi que des financements et des assurances maritimes.

29. En 2019, avant la pandémie, le tourisme représentait 51% des exportations de services du Panama. Les étrangers peuvent fournir certains services dans ce secteur. En 2020, diverses mesures de soutien ont été mises en place pour atténuer les effets de la pandémie et promouvoir l'activité touristique; de plus le tourisme local a également été encouragé en tant que moteur de la reprise.